

Une association pour coordonner la relève médicale

Les cantons romands s'allient pour répartir les ressources médicales parmi les spécialités médicales et les régions/cantons dans le processus de formation postgrade. Objectif : répondre aux besoins futurs de la population.



© Unsplash / Alexandr Podvalny Réformer, comme « Réorganisation de la FORMation postgraduée en MÉdecine en Suisse Romande ». Cette nouvelle association intercantonale, créée par les cantons de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud, ambitionne d'orienter et d'accompagner les médecins en formation postgraduée pour améliorer la coordination et l'efficacité du système de formation.

Le système de santé est confronté à une inadéquation entre le nombre de médecins formé-es et les besoins actuels et futurs de la population. Celle-ci s'illustre par une pénurie de professionnel-les dans certaines régions, filières ou établissements et une surabondance dans d'autres, une disparité entre le nombre de médecins de famille et d'autres spécialistes, un système d'information quasi inexistant et enfin une durée et donc des coûts élevés de formation à charge des collectivités publiques. Cette situation met en danger la couverture des besoins en soins médicaux de la population dont les cantons sont les garants.

Ces difficultés dans la coordination et l'anticipation de la relève médicale, ainsi que dans l'orientation des médecins en formation, ont conduit les cantons à créer cet outil de coordination de la formation médicale postgrade et d'amélioration de son efficacité. L'objectif est d'assurer la couverture des besoins médicaux dans les cantons, les régions, les établissements et dans les spécialités, en particulier en augmentant l'attractivité de la médecine de famille, dans un contexte de pénurie annoncée.

Anticiper les besoins, répartir les places, analyser

Cette mission est menée sur trois axes principaux : l'anticipation des besoins, la répartition des places de formation postgrade entre les établissements de formation reconnus par l'Institut suisse pour la formation médicale (ISFM) et la production d'indicateurs pertinents, contribuant à appliquer la clause du besoin de manière documentée. Ce programme viendra renforcer la transparence et l'équité dans le système de formation postgraduée des médecins, favorisant une meilleure coordination des acteur-trices et des conseils et un appui aux médecins en formation.

Concrètement, un soutien et un accompagnement des médecins en formation sera offert par des pairs-es expérimenté-es et neutres par rapport aux spécialités, afin de définir les projets de carrières en fonction des envies des médecins, de leurs compétences et en tenant compte des réalités des besoins futurs et du cadre légal. Les filières sont amenées à tisser des liens étroits avec les établissements de formation de l'ensemble du territoire suisse afin de favoriser les parcours de formation par-delà les frontières linguistiques, idéalement sur l'ensemble du pays.

La priorité sera donnée au déploiement des filières (spécialités ISFM) avec un nombre élevé de médecins (médecine interne générale-MIG, pédiatrie, gynécologie-obstétrique, psychiatrie, anesthésiologie) et sur les organisations déjà existantes dans certaines spécialités.

(Source : communiqué de presse)